

Pour un département solidaire

Les associations de solidarité réunies au sein de l'Uriopss se mobilisent autour des élections départementales qui auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

Cette élection a d'autant plus d'importance que le département agit sur la vie des personnes et que le climat social demeure sous tension, alimenté par la hausse du chômage et l'augmentation des inégalités.

L'Uriopss n'ignore pas la situation financière d'un nombre important de départements. Cependant, même dans ce contexte difficile, il est de la responsabilité des Unions et de nos adhérents de continuer de sensibiliser les décideurs publics aux besoins des personnes au sein des territoires.

L'Uriopss compte sur l'action des élus départementaux pour améliorer la prise en charge des personnes. Cette élection doit être l'occasion d'un renforcement et d'une meilleure cohérence des politiques de solidarité et de cohésion sociale, afin d'améliorer l'efficacité des actions au sein des territoires.

L'Uriopss soutient l'action des élus pour l'emploi et la solidarité ; elle les invite à poursuivre leurs efforts pour les emplois aidés et pour l'insertion par l'activité, en particulier par la systématisation de clauses sociales dans les marchés publics.

L'Uriopss souhaite aussi un renforcement des partenariats avec les acteurs de solidarité au sein des territoires, émanation d'une société civile, qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.

Les 22 et 29 mars prochains seront appelés à voter :

- ▶ **3,3 millions** de demandeurs d'emploi
- ▶ **3,6 millions** de personnes concernées par le mal logement
- ▶ **8,6 millions** de personnes vivant avec moins de 964 euros par mois
- ▶ **20,7 millions** de personnes âgées
- ▶ **1 million** de personnes travaillant dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Trois priorités :

- ❶ Pour un département partenaire des solidarités
- ❷ Pour un département porteur du vivre ensemble
- ❸ Pour un département territoire de solidarité

Pour un département partenaire des solidarités

Un accès aux droits pour tous

- Agir pour un égal accès aux services, au logement, à la santé, c'est lutter contre les phénomènes de discrimination et d'exclusion.
- Agir pour améliorer le quotidien des personnes, c'est aussi renforcer la cohésion sociale au sein de nos territoires, élément majeur pour restaurer la confiance entre les citoyens et les décideurs.

Autonomie

- Renforcer les politiques inclusives en direction des personnes en situation d'handicap.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées.
- Agir pour la mise en place de l'accessibilité universelle pour tous les handicapés.
- Améliorer le fonctionnement des MDPH.
- Améliorer concrètement les aides à l'autonomie.
- Diversifier l'offre de services des EHPAD en les faisant évoluer en plateforme de services ouverts sur les territoires.
- Réduire effectivement le reste à charge des résidents d'EHPAD en finalisant la réforme de leur tarification.
- Développer et adapter les solutions d'habitats collectifs et de logements foyers pour les personnes désireuses de continuer de vivre en autonomie.
- Faciliter la sortie de crise des services d'aide à domicile : en harmonisant les deux régimes d'autorisation (autorisation par les Conseil généraux et agrément par l'Etat) ; en sécurisant leur tarification et leur financement par la négociation de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM).
- Améliorer les réponses adaptées aux besoins des personnes en matière d'autonomie.

- Augmenter le nombre de places en EPHAD.
- Soutenir les associations d'aide à domicile dans leurs actions.

Prévention

- Co-construire les politiques de prévention avec les associations.
- Améliorer l'observation sociale, notamment à travers la réalisation de diagnostics territoriaux.

Enfance - Jeunesse

- Renforcer les politiques de prévention (PMI et prévention spécialisée notamment).
- Améliorer le soutien à la parentalité et aux familles en difficultés.
- Accompagner les jeunes les plus en difficultés, en particulier sortant de l'ASE.

Inclusion

- Développer l'offre de logement social en la programmant dans le cadre des PDAHLPD (Plan départemental d'action pour l'hébergement et du logement des personnes défavorisées).
- Respecter les obligations en matière de mise en accessibilité des lieux publics.
- Lutter contre la précarité énergétique à travers une action ambitieuse du FSL (Fonds de solidarité pour le logement).

Régulation - Gestion

- Garantir la pluri-annualité des financements.
- Maintenir les financements de l'aide sociale facultative de la petite enfance et de l'insertion.
- Garantir la hauteur des financements et des investissements auprès des associations.

Pour un département porteur du vivre ensemble

L'Uriopss attend des départements leur mobilisation pour favoriser la situation des personnes les plus fragiles, améliorer l'inclusion et renforcer le tissu social en encourageant la participation à la vie sociale ou en développant les liens intergénérationnels.

A ce titre, le département peut :

- Favoriser les liens intergénérationnels et inter-populationnels par le soutien de projets.
- Soutenir activement les initiatives d'accompagnement des aidants naturels des personnes en perte d'autonomie.
- Encourager la participation à la vie sociale et agir contre l'isolement.
- Soutenir l'engagement citoyen, notamment des publics les plus fragiles.
- Agir en faveur de la démocratie participative.
- Favoriser l'accessibilité des plus fragiles à la culture, aux sports et aux loisirs.
- Promouvoir et soutenir les coopérations économiques des acteurs de l'ESS.

Pour un département territoire de solidarité

L'Uriopss soutient l'engagement des citoyens dans la solidarité. Elle attend des départements leur pleine implication dans cette dynamique citoyenne pour organiser les réponses d'avenir. Agir ensemble, entre acteurs associatifs et décideurs publics mais aussi entre départements, constitue un levier et permet de rendre le territoire attractif, tant par les services à la population que par les liens sociaux qui s'y développent.

Pour cela, il revient au département de :

- Soutenir la création de crèches à but non lucratif.
- Développer ses actions d'aide à l'insertion des bénéficiaires du RSA.
- Agir contre les inégalités des quartiers et des territoires ruraux.
- Favoriser les marchés réservés et la procédure adaptée pour les activités de l'ESS.
- Systématiser les clauses sociales.
- Promouvoir la subvention pour mode d'allocation des ressources et soutenir l'emploi associatif.
- Porter la notion d'alternance intégrative pour favoriser la formation de personnels qualifiés dans les territoires.
- Renforcer la solidarité territoriale.
- S'engager à respecter et à faire vivre la charte des engagements réciproques au sein des territoires.

***Construire l'avenir, c'est conjuguer dans les départements
citoyenneté et solidarité***

L'Uriopss

En région Paca et Corse, l'Uriopss

regroupe 450 fédérations et associations de santé et de solidarité dont le poids économique et social est important :

plus de 40 000 salariés et autant de bénévoles qui :

- accompagnent plus de 100 000 personnes à l'année
- interviennent dans 900 établissements, services et activités associatifs (santé, personnes handicapées, personnes âgées, enfance-famille, lutte contre l'exclusion, insertion sociale et professionnelle)
- et représentent 1,8 milliard d'euros de budgets totaux de fonctionnement.

Au national, l'Uniopss

- est présente au travers de 23 Unions régionales (Uriopss) et de plus de 100 fédérations, unions et associations
- regroupe 25 000 établissements et services du monde de la santé et de la solidarité, 750 000 salariés, plus de 200 000 bénévoles.

Le réseau Uniopss-Uriopss, acteur majeur des politiques sociales

Une expérience plus que soixantenaire, une connaissance du terrain, des valeurs humanistes, des observateurs privilégiés des besoins sociaux.



Les valeurs qui nous rassemblent

- Primauté de la personne
- Non lucrativité et solidarité
- Participation de tous à la vie de la société
- Innovation dans les réponses sociales, alimentées par l'observation des besoins

www.uriopss-pacac.asso.fr

Contacts

Charles Baratier, Président – c.baratier@uriopss-pacac.asso.fr

François Debelle, Directeur – f.debelle@uriopss-pacac.asso.fr

Monique Lozano, Responsable communication – m.lozano@uriopss-pacac.asso.fr